



Dictionnaire des théâtres du monde

Année théâtrale

Au XVIII^e siècle et jusqu'à la Révolution, outre les [jours de relâche](#), les théâtres sont contraints de fermer leurs portes durant trois semaines chaque année : du dimanche de la Passion jusqu'au dimanche de Quasimodo, soit deux semaines avant Pâques et une semaine après. Cette période de chômage forcé est mise à profit pour opérer les « transferts » et renouveler le personnel des troupes. La plupart des contrats de sociétés sont ainsi conclus d'un carême à l'autre. La dernière clôture pascal est celle de 1792. Mais la Restauration rétablit une fermeture des théâtres royaux limitée à la semaine sainte. Elle est ensuite réduite aux jeudi, vendredi et samedi saints. Cette pratique est toujours en vigueur à la [Comédie-Française](#) où elle est devenue un « avantage acquis ».

Dans les années cinquante, dans certaines de nos provinces, les théâtres, mais aussi les cinémas, font relâche le vendredi saint. C'est au XIX^e siècle que s'est établie à Paris la clôture d'été : les théâtres ferment alors deux ou trois mois : du 1^{er} juin ou du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre.

À l'époque moderne, les conquêtes sociales (congés payés), le développement des moyens individuels de transport, le tourisme, le retour à la nature ont modifié les comportements et affirmé le phénomène de la saison. Elle se calque de plus en plus sur le calendrier de l'année scolaire ; peut-être parce que les professeurs et leurs élèves constituent le groupe majoritaire des spectateurs du théâtre. Les beaux jours voient baisser la fréquentation des salles ; seuls les succès déjà bien lancés parviennent à se maintenir à l'affiche. Il faut en fin de saison des événements pour déplacer le public ; d'où le recours à des manifestations de nature festivalière.

Rédacteur(s)

[G. GOUBERT](#)

Édition Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Technique et créateurs techniques](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-annee-theatrale>